



Silly-le-Long Printemps 2026

Retrouver votre bulletin sur Facebook et IntraMuros





Chères Silliciennes, chers Silliciens,

À l'issue du scrutin, je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée. Par votre mobilisation et votre soutien, vous avez exprimé un choix affirmé pour l'avenir de notre commune, et je mesure pleinement la responsabilité qui en découle.

Je souhaite également saluer chaleureusement les membres de l'équipe municipale sortante qui ont fait le choix de ne pas se représenter. Leur engagement, durant de nombreuses années, a contribué au développement et à la vitalité de notre commune. Je remercie très sincèrement, au nom de la municipalité et très amicalement Daniel Lefranc et Jean-Paul Bourquin, qu'ils soient remerciés pour leur travail, leur dévouement et le temps consacré au service de l'intérêt général.

La nouvelle équipe municipale s'est mise immédiatement au travail. Dès les premiers jours, nous nous sommes attachés à assurer une transition efficace des dossiers en cours, dans un esprit de continuité et de responsabilité. Parallèlement, nous avons engagé les premières réflexions et actions autour des projets que nous souhaitons porter pour les années à venir, nous préparons activement le budget qui devra être voté avant fin avril.

Parmi les premières mesures concrètes, certaines actions immédiates ont été engagées, notamment à la cantine, avec des résultats immédiats et encourageants. Nous avons également augmenté notre communication. Les feux du carrefour de la rue du Stade seront mis en fonctionnement dans le courant du mois de mai et des ajustements de réglages seront effectués sur le feu place de la Mairie.

Ce début de mandat est marqué par une vie locale particulièrement riche en animations et en moments de convivialité. Après la brocante organisée début avril, notre commune aura le plaisir d'accueillir, le premier week-end de mai, la fête foraine, puis le passage des « 4 Jours de Dunkerque », un événement sportif d'envergure qui traversera notre village. S'ensuivront les célébrations des 100 ans de l'AS Silly, temps fort pour la vie associative locale, ainsi que la traditionnelle marche dînatoire organisée en collaboration avec toutes les associations du village, autant d'occasions de se rassembler et de faire vivre pleinement notre commune.

Je tiens également à adresser toute ma reconnaissance au personnel communal. Par leur engagement quotidien, leur professionnalisme et leur disponibilité, ils contribuent de manière essentielle au bon fonctionnement des services publics et à la qualité de vie dans notre commune. La nouvelle équipe municipale travaillera en étroite collaboration avec eux, dans un esprit de respect et de confiance, afin de mener à bien les projets au service de tous.

Je souhaite enfin mettre à l'honneur l'ensemble de l'équipe municipale qui m'entoure.

Mon 1er adjoint, Christian Courtat et ma 2ème Adjointe, Nadine Arnoux ont démultiplié leur engagement ces derniers mois et ils débutent ce nouveau mandat avec de nouvelles responsabilités. Je sais que je peux compter sur leur dévouement et leur expérience pour gérer avec sérieux les affaires communales. J'ai fait le choix de m'entourer également de 3 conseillers délégués, Cécile Bricout, pour les affaires scolaires et la cantine ; Jean-Michel Oubradous, pour l'urbanisme et la sécurité ; Nathalie Vignal, pour l'animation du village et la responsabilité de la salle multifonction. Tous les 3 sont très motivés à mettre leurs compétences au service du village, leur engagement dès les premiers jours, promet une belle collaboration.

Vous découvrirez dans ce bulletin le détail des délégations de chacun des 14 conseillers municipaux de la liste «Esprit Village». Chacun, à son niveau, contribue pleinement au bon fonctionnement de la commune et à la mise en œuvre de nos engagements.

Dans la continuité des élections, le bureau communautaire a été renouvelé et M. Doucet, Maire de Lagny le Sec, a été réélu Président de la CCPV.

Notre volonté est évidente : agir avec sérieux, transparence et proximité, au service de tous les administrés et surtout de l'intérêt général. Nous aurons à cœur de poursuivre le développement de notre commune tout en préservant son identité et sa qualité de vie.

Par ailleurs j'ambitionne de pouvoir compter sur l'implication de chacun des habitants pour faire vivre, avec nous, notre village et relever ensemble les défis qui nous attendent.

Avec tout mon dévouement

Le Maire, Nicolas Corniquet

L'équipe municipale

Les commissions : Les commissions municipales participent activement à la vie de la commune et à la préparation des projets au service de tous.

Mr le Maire, Nicolas Corniquet, est président et membre de toutes les commissions.



Composition des commissions communales

Finances et Budget

Vice-présidente : Nadine ARNOUX

Membres : Christian COURTAT, Nathalie VIGNAL, Philippe PONS, Damien VECTEN, Guillaume CHARTIER, Véronique DA SILVA CAMACHO, Laura ARÇON, Isabelle DUMON, Jean-Michel OUBRADOUS, Cécile BRICOUT, Stéphane MANDRET

Urbanisme

Vice-président : Jean-Michel OUBRADOUS

Membres : Christian COURTAT, Nadine ARNOUX, Nathalie VIGNAL, Philippe PONS, Damien VECTEN, Guillaume CHARTIER, Véronique DA SILVA CAMACHO

Sécurité

Vice-président : Jean-Michel OUBRADOUS

Membres : Christian COURTAT, Nathalie VIGNAL, Philippe PONS, Damien VECTEN, Laura ARÇON, Isabelle DUMON

Travaux et Patrimoine

Vice-président : Christian COURTAT

Membres : Nadine ARNOUX, Cécile BRICOUT, Jean-Michel OUBRADOUS, Philippe PONS, Nathalie VIGNAL, Damien VECTEN, Guillaume CHARTIER

Personnes Âgées

Vice-présidente : Danièle CHABOT

Membres : Cécile BRICOUT, Nathalie VIGNAL, Philippe PONS, Véronique DA SILVA CAMACHO, Isabelle DUMON

Sports, Loisirs, Fêtes et Culture

Vice-présidente : Nathalie VIGNAL

Membres : Nadine ARNOUX, Cécile BRICOUT, Philippe PONS, Danièle CHABOT, Laura ARÇON, Véronique DA SILVA CAMACHO, Stéphane MANDRET, Isabelle DUMON

Cimetière

Vice-président : Christian COURTAT

Membres : Jean-Michel OUBRADOUS, Isabelle DUMON

Communication et Information

Vice-présidente : Nadine ARNOUX

Membres : Christian COURTAT, Nathalie VIGNAL, Philippe PONS, Damien VECTEN, Guillaume CHARTIER, Véronique DA SILVA CAMACHO, Laura ARÇON, Isabelle DUMON, Jean-Michel OUBRADOUS, Cécile BRICOUT, Stéphane MANDRET

Environnement / Espaces Verts

Vice-président : Philippe PONS

Membres : Christian COURTAT, Nadine ARNOUX, Nathalie VIGNAL, Damien VECTEN, Guillaume CHARTIER, Isabelle DUMON

Cantine

Vice-présidente : Cécile BRICOUT

Membres : Philippe PONS, Danièle CHABOT, Isabelle DUMON

CCAS

Vice-présidente : Nadine ARNOUX

Membres : Jean-Michel OUBRADOUS, Danièle CHABOT, Stéphane MANDRET, Isabelle DUMON

Commission d'Appel d'Offres

Membres : Nicolas CORNIQUET, Christian COURTAT, Jean-Michel OUBRADOUS, Damien VECTEN, Laura ARÇON

Représentation de la commune dans les organismes extérieurs

Syndicat d'assainissement

Nicolas Corniquet a été élu Vice président du syndicat

Titulaires : Nicolas CORNIQUET et Christian COURTAT

Suppléants : Guillaume CHARTIER et Damien VECTEN

SE60

Titulaire : Nicolas CORNIQUET

SMOTHD

Titulaire : Nicolas CORNIQUET

Suppléant : Jean-Michel OUBRADOUS

ADICO

Titulaire : Nadine ARNOUX

Suppléant : Nicolas CORNIQUET

SISN

Titulaire : Guillaume CHARTIER

Suppléant : Damien VECTEN

Événements



La mairie invite petits et grands à la commémoration qui se tiendra au monument aux morts le vendredi 8 mai.

Une gerbe de fleurs sera déposée, en mémoire des soldats morts pour la patrie, en présence de l'association des anciens combattants et des portes drapeaux.

L'heure sera communiquée ultérieurement.

Fête foraine

La fête foraine aura lieu le 01 mai jusqu'au 5 mai inclus.

La municipalité offre, comme chaque année, des tickets aux enfants de la commune de 3 ans à 15 ans. Les tickets seront distribués le lundi 4 mai à partir de 16h45 dans la salle du Conseil Municipal, Les tickets distribués devront être impérativement utilisés ce jour-là.



Fête des voisins

Le 29 mai prochain aura lieu la Fête des voisins. À cette occasion, chacun peut organiser un moment convivial dans sa rue ou son quartier.

La municipalité met à disposition des habitants des tables et des bancs afin de faciliter l'organisation de cet événement.

Pour en bénéficier, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie. (silly-le-long@orange.fr)



1955/2026
70^{ème}
ÉDITION

DU 20 AU
24 MAI
2026



4 Jours
de Dunkerque
GRAND PRIX
DES
HAUTS-DE-FRANCE

MARDI 19 MAI
CLASSIQUE
DUNKERQUE
HAUTS DE FRANCE
MONT S^T ELOI

UCI PRO SERIES LNC

MERCREDI 20 MAI
ETAPE 1 : Lagny le Sec → Laon

JEUDI 21 MAI
ETAPE 2 : Glisy → Liévin

VENDREDI 22 MAI
ETAPE 3 : La Sentinelle → Wallers Arenberg

SAMEDI 23 MAI
ETAPE 4 : Bergues → Cassel

DIMANCHE 24 MAI
ETAPE 5 : S' Omer → Dunkerque



A ne pas manquer !!!! Le mercredi 20 mai

Silly le Long aura le plaisir d'accueillir le passage de la course des « 4 Jours de Dunkerque » le mercredi 20 mai 2026.

À cette occasion, venez nombreux encourager les cyclistes et partager un moment convivial et festif au cœur du village.

La caravane publicitaire, composée d'environ 80 véhicules, précédera le passage de la course, des objets publicitaires seront distribués sur la route côté droit.

La circulation sera, tout d'abord, restreinte de 10h30 à 11h30 et ensuite, toutes les routes pour accéder à Silly le Long seront fermées à la circulation de 11h30 à 13h.

Le stationnement sera, également, interdit sur la Grande Rue et sur la Route de Nanteuil à partir de 7h00, le matin.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Si vous souhaitez plus d'informations sur cette course, voici un lien :

<https://www.4joursdedunkerque.com/ledition/>



Sécurité - Travaux



Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et du cadre de vie, la commune a fait le choix d'installer des feux tricolores, notamment des feux récompense afin de réguler la vitesse des véhicules et de renforcer la sécurité des piétons.

Ce dispositif incitatif « récompense » les conducteurs respectant la limitation de vitesse en leur accordant le feu vert. Paramétrés à 30 km/h, ces feux encouragent une conduite apaisée, adaptée à la circulation en agglomération.



Un premier équipement a été installé au carrefour de la place de la Mairie, puis le deuxième sera déployé aux abords du square Jacques Teulet, lieu particulièrement fréquenté par les enfants et à proximité de l'école. Ce nouveau dispositif sera mis en place fin avril – début mai.

La municipalité invite ainsi chacun à adopter une conduite responsable afin de contribuer à la sécurité de tous.



Le parvis de l'église

Les travaux de rénovation du parvis de l'église sont terminés depuis quelques jours.

La prochaine étape consistera à semer de la pelouse et à fleurir les abords.

Civisme

Entretien des trottoirs : un geste simple pour notre cadre de vie

Afin de préserver la propreté et la sécurité de notre commune, nous rappelons à chacun l'importance d'entretenir le trottoir situé autour de son habitation.

Cela comprend notamment :

- Le balayage régulier des feuilles, déchets, gravats et gravillons
- Le désherbage des bordures et caniveaux
- Le déneigement ou salage en période hivernale

Ces petits gestes du quotidien contribuent à :

- Améliorer la sécurité des piétons
- Valoriser notre cadre de vie
- Maintenir une commune agréable pour tous
- Dégager du temps au personnel communal pour faire des travaux de plus grande difficulté



L'entretien des trottoirs est une responsabilité partagée. Merci à chacun pour son implication et son civisme !

Ensemble, faisons de notre commune un lieu propre et accueillant

A quelle heure effectuer des travaux chez soi ?

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Rétrécissement de chaussée à priorité - Restons vigilants et courtois !



Un rétrécissement de la route est en place sur notre commune. Ce type d'aménagement implique une priorité de passage qu'il est essentiel de respecter pour garantir la sécurité de tous.


Quelques rappels importants :

- Faites preuve de patience et de courtoisie envers les autres usagers
- Respectez la signalisation en place (priorité, cédez-le-passage...)
- Ralentissez à l'approche de la zone
- Anticipez pour éviter tout blocage ou situation dangereuse



- Ce panneau  vous donne la **priorité par rapport aux véhicules en face**. Mais il donne seulement la **priorité à l'engagement**. Ce qui signifie que si, à votre arrivée, un véhicule est déjà engagé dans le passage rétréci, vous devez le laisser sortir avant de vous engager.



- Ce panneau  impose de **céder le passage aux usagers qui arrivent en sens inverse**. Ce qui signifie que si, à votre arrivée, un véhicule est déjà engagé dans le passage rétréci, ou en attente de l'autre côté, vous devez le laisser s'engager ou en sortir.

Le respect des règles et des autres permet à chacun de circuler en toute sécurité.

Merci à tous pour votre civisme et votre vigilance au quotidien.



L'Office français de la biodiversité (OFB) recommande d'éviter la taille des haies et l'élagage des arbres entre le 15 mars et le 15 août, afin de préserver la période de nidification des oiseaux.

Par ailleurs, nous rappelons que la hauteur et l'entretien des haies sont réglementés. Dans un souci de bon voisinage et de sécurité, nous vous remercions de veiller à ce que vos plantations n'empiètent ni sur les propriétés voisines ni sur la voie publique.



Les voitures ventouses ça vous parle ?

Le sujet n'est pas nouveau, et malgré l'investissement du Maire précédent pour le limiter, il prend de l'ampleur.

De nombreux administrés, lors de la campagne électorale, nous ont précisé que des véhicules stationnaient de façon prolongée et de manière abusive sur la voie publique, elles sont une vraie nuisance à la qualité de vie dans le village.

Petit rappel sur la réglementation en vigueur car la durée de stationnement est limitée dans le temps. Article R417-12, Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route. Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

Certains administrés ne respectent visiblement pas cette réglementation.

Le Maire et son conseiller en charge de la sécurité, en collaboration avec la gendarmerie nationale, vont œuvrer pour libérer les places de stationnement squattées.

Une première information de stationnement abusif du véhicule sera donnée sous forme d'un flyer apposé sur le pare-brise du véhicule.

Passé un délai de 7 jours minimum une matérialisation visuelle au sol sera effectuée avec une première verbalisation pour stationnement abusif. Puis un enlèvement en fourrière sera demandé.

Début avril, nous avons eu une prise de contact avec notre référent de la gendarmerie nationale pour une présentation des nouveaux élus et aborder ce problème.

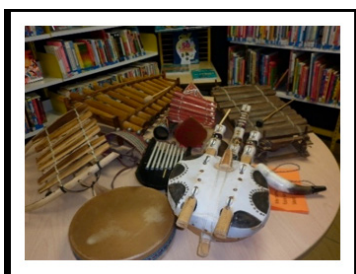


Nous souhaitons rendre les places de stationnement sur la voie publique à l'usage collectif, et au bénéfice de tous.

Espace entreprise

« les ateliers de la chouette bavarde »

À Silly le Long à 10h



Découverte musicale

Pour les 9 mois – 5 ans

Guitare, chants, prêt d'instruments, ...

Prochains ateliers : le 27 mai et le 17 juin



Histoires

Pour les petites oreilles qui aiment les histoires (lecture de livres, contes, kamishibai,...)

Le 4eme mercredi

Prochain atelier : le 24 juin

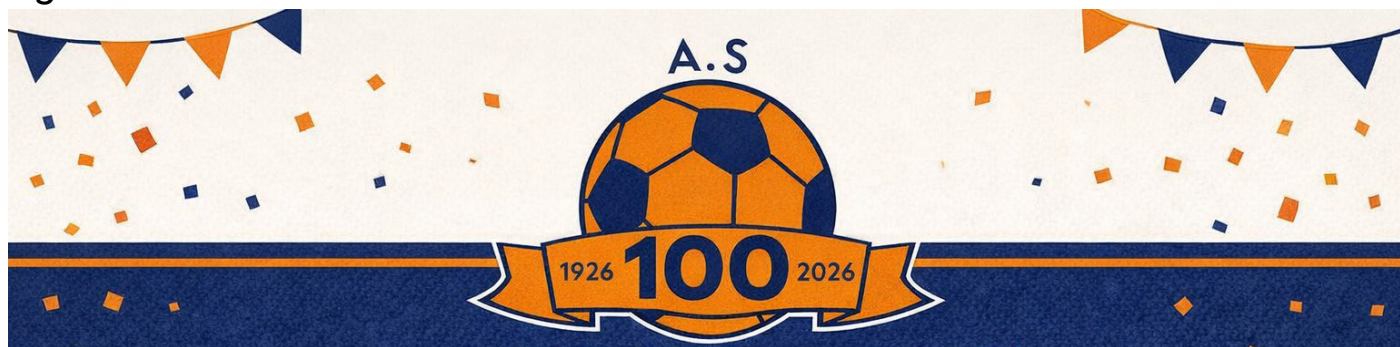
Des moments de plaisir et de partage

3€ par enfant

Inscriptions et renseignements :

chouettenature@laposte.net

03 44 88 11 45



L'AS Silly-le-Long fête un siècle de passion sportive et de bénévolat

Cette année marque un événement exceptionnel pour la commune : le club de Silly le Long célèbre ses 100 ans d'existence.

Nous célébrerons cet anniversaire lors d'une journée festive le samedi 23 mai, dans une ambiance familiale et guinguette.

Un siècle d'engagement, de convivialité et de passion sportive, porté par une équipe 100 % bénévole qui fait vivre le club avec une énergie remarquable.

Avec 234 licenciés, le club s'impose comme un véritable pilier de la vie locale. Des plus jeunes aux vétérans, toutes les générations se retrouvent autour des valeurs qui ont forgé son identité : solidarité, respect et esprit d'équipe.

Au fil des décennies, le club a vu passer des centaines de joueurs, d'entraîneurs et de dirigeants, tous unis par la même envie de faire rayonner Silly-le-Long sur les terrains de la région.

Les bénévoles, véritables artisans de cette réussite, continuent d'assurer l'organisation, l'encadrement et l'animation avec une passion intacte.

Ce centenaire est l'occasion de rendre hommage à celles et ceux qui ont bâti cette belle histoire, mais aussi de regarder vers l'avenir avec ambition.

Ce club entend poursuivre son développement, renforcer sa formation et continuer à offrir un cadre sportif et humain où chacun trouve sa place.

Un seul objectif: Un ballon, une passion, le football pour tous.



FÊTE de la Musique

Silly-le-Long

21 JUNI 2026 À 14H

Programmation à venir

Partageons ensemble notre goût pour la musique !

Laurence sera au square avec ses instruments... et vous, avez vous envie de participer que ce soit en tant qu'artiste (soliste ou groupe) ou spectateur ?

Contactez nous à chouettenature@laposte.net pour organiser votre venue lors de cette fête de la musique

FETEZ SILLY



MARCHE DINATOIRE de Silly-le-Long

Découvrez ou redécouvrez notre beau village au travers d'un parcours ludique et gourmand

6 km ou 11 km

Samedi 30 Mai 2026
Départs entre 16h à 17h

Infos et Inscriptions

au 06.99.03.59.05
ou 06.08.67.91.82



Plan du Parcours

TOUTES VOS ASSOCIATIONS OEUVRENT MAIN DANS LA MAIN



L'environnement et le code de la route doivent être respectés.



Club de l'amitié de Silly le Long

Le club est un lieu de rencontres pour les Sillien(ne)s et les personnes des alentours seules ou désirant faire des rencontres amicales.

Les adhérents se réunissent le 3ème jeudi de chaque mois, salle Guy Couturier à Silly le Long pour un goûter, jeux et discussions entre amis, un plaisir de se retrouver chaque mois de 14h30 à 18h30.

Nous organisons des repas, des loisirs créatifs, loto et des sorties.

La cotisation est de 22 euros pour l'année.

Vous êtes tous bienvenus

A bientôt.

Contacts :

Mme DARRAS Marie-Christine

Portable : 0772120899

Mail : mcdarras0131@orange.fr



Association pour la Sauvegarde de l'Eglise St Pierre St Paul de Silly le Long

Association loi 1901 n° W604002971

Sous Préfecture de Senlis

Un petit rappel du but de l'association pour la Sauvegarde de l'Eglise. Elle a été créée en 2010 afin d'aider la commune, financièrement et agir pour la restauration du monument et de son entretien, dans le respect et conseils des Architectes des bâtiments de France.

Après 7 années de rénovation l'Eglise a été réouverte, les offices religieux ont repris place, parfois des chorales viennent se produire, profitant de son acoustique.

Un entretien permanent reste nécessaire pour la maintenir dans son état, si vous êtes intéressé par le patrimoine et l'histoire de notre village, venez nous rejoindre, une contribution de 10 € par an est demandée comme adhésion.

A bientôt.

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK APE SILLY LE LONG

CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL apesillylelong@gmail.com

A.P.E. QUI SOMMES-NOUS ?

VOTRE AIDE EST TOUJOURS LA BIENVENUE

L'association des Parents d'Élèves organise des actions et événements pour les enfants de l'école tout au long de l'année. Les bénéfices récoltés sont ensuite reversés à l'école.

UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

FRANCIS ESTELLE PEGGY ADELINE LISA

CECILE RAJAC LAURIKA JOIE ELODIE ELODIE ELSA AMANDING

PROGRAMME DE L'ANNÉE:

Initiatives APE Silly

Goûter des Vacances :

- Vendredi 10 Avril 2026

Conseil d'école :

- Mardi 9 Juin 2026

Bal de fin d'année :

- Vendredi 12 juin 2026

Fête de l'école :

- Vendredi 26 juin 2026

Pour rester informés, demandez à rejoindre notre groupe WhatsApp via le QR code ci-dessus.



BIBLIOTHÈQUE DE SILLY LE LONG

5 rue Marcel Trumel 60330 Silly le Long (cour de la mairie)

La bibliothèque de Silly le Long est un service public gratuit destiné à toute la population. Elle contribue aux loisirs, à la culture, à l'information et à la documentation du public. C'est également un lieu de partage, de discussions diverses autour d'un café et d'un goûter.

L'accès à la bibliothèque ainsi que la consultation sur place des documents sont libres et ouverts à tous.

Nous prêtons Livres, Bandes Dessinées, documentaires et jeux de sociétés enfants et adultes. Les livres, BD et documentaires sont renouvelés tous les 6 mois par la Médiathèque départementale de l'Oise et nous avons également un fond propre avec de nouveaux achats tous les ans grâce à une subvention accordée par la mairie.

Horaires et jour d'ouverture :

Tous les mercredi de 14h à 18h

Joanna et les bénévoles vous attendent avec plaisir.

Contacts :

Mail : bibliotheque.sillylelong@orange.fr

Tel : 03 44 88 31 21

École - Cantine

- Avis de recherche – Anciens élèves

La maîtresse de maternelle, Mme Locufier Lecomte – Hélène pour ses élèves – a choisi de prendre sa retraite à la fin de l'année.

Institutrice depuis 1993, Hélène aura fait toute sa carrière d'enseignante à l'école de Silly le Long. Elle souhaite, à l'occasion de son départ, réunir ses anciens élèves ainsi que leurs parents le mardi 30 juin à 17h30 à l'école.

Si vous avez été élève d'Hélène, ou si votre enfant a fréquenté sa classe, vous êtes chaleureusement invités à venir lui dire au revoir et lui souhaiter une belle retraite.

Mise en place d'un dispositif de régulation du bruit en cantine scolaire

Contexte :

Le niveau sonore au sein de la cantine peut atteindre des niveaux élevés, générant fatigue, inconfort et difficultés de communication, tant pour les enfants que pour le personnel encadrant.

Dans un souci d'amélioration des conditions d'accueil et de bien-être de tous, la commune a décidé de mettre en place un dispositif pédagogique de sensibilisation au bruit.

Dispositif :

Un indicateur visuel de niveau sonore de type feu tricolore est installé dans la cantine :

Vert : niveau sonore acceptable

Orange : vigilance – le bruit augmente

Rouge : niveau sonore trop élevé

Les seuils sonores sont paramétrés à titre indicatif entre 70 et 80 décibels.

Objectifs :

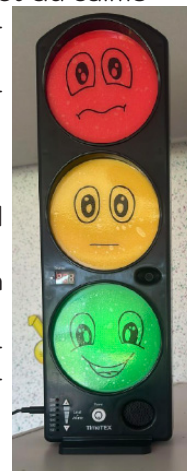
- ☉ Sensibiliser les enfants au respect du calme
- ☉ Favoriser un temps de repas serein
- ☉ Améliorer les conditions de travail du personnel

Modalités d'utilisation :

Le dispositif est utilisé comme outil pédagogique

Il ne donne lieu à aucune sanction automatique

Le personnel encadrant accompagne les enfants dans la compréhension et le respect du dispositif



Entrée en vigueur :

Le dispositif a été mis en place à compter du jeudi 02 avril.

D'autre part, le Maire et la Conseillère Déléguée Cécile Bricout, ont déjeuné à la cantine le 31 mars et ont constaté un manque de respect de quelques enfants envers les adultes.

Ces comportements isolés contribuent fortement au bruit ambiant.

Nous avons passé la consigne aux encadrants de nous remonter tous les faits qui ne sont pas compatibles avec le règlement intérieur en vigueur.



Chers parents, les lutins du Père Noël entrent bientôt en action pour gâter vos enfants !
Surveillez vos boîtes mail à partir de début juillet.





IntraMuros



<https://www.intramuros.org/silly-le-long>

Vous êtes commerçants,
auto entrepreneur, vous
avez une entreprise, vous
êtes installés sur Silly le
Long

L'application IntraMuros, est utilisée par la commune depuis peu pour relayer les informations locales.

L'application propose un nouvel onglet dédié aux commerces locaux.

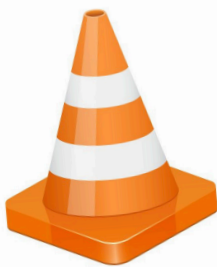
Cet espace permet de mettre en avant vos actualités (promotions, événements, nouveautés, etc.), et la municipalité souhaite vous en faire bénéficier.

Pour cela, vous pouvez disposer d'un accès "contributeur" qui vous permettra de publier vous-mêmes vos informations.

La commune interviendra uniquement pour modérer les contenus, afin de vérifier qu'ils respectent les règles d'usage.

Si vous souhaitez tester cette nouvelle possibilité, il vous suffit d'envoyer un mail au secrétariat de la mairie. (silly-le-long@orange.fr) Nous reprendrons contact avec vous et nous vous enverrons vos identifiants.

Très bientôt : toute
l'actualité asso-
ciative locale, en
direct des associa-
tions.



Vous pouvez signaler un problème (panne, dégradations, ...) constaté dans les rues de Silly le Long, via l'application ou le site IntraMuros.

Il suffit de prendre une photo, de se géolocaliser, et d'envoyer le signalement à la mairie.

Sur le site IntraMuros, « signaler » dans les Accès rapides.



Sur l'application, il suffit de cliquer sur le sigle « attention ».

État civil

Mariages :

14/06/2025 : Monsieur Julien Holzer et Madame Vanessa Rosan
21/06/2025 : Monsieur Jérôme Lefer et Madame Sandrine Legras
30/08/2025 : Monsieur Romain Carrey et Madame Laurine Walczak
07/02/2026 : Monsieur Dimitri Usdin et Madame Jacinthe De Oliveira

Décès :

22/01/2025 : Marie-Noëlle Presson
14/02/2025 : Marlène Lhuillier, Despres
31/05/2025 : Anne-Marie Chartier, Rolland
16/12/2025 : Prosper Tournaine
29/12/2025 : Robert Combaz
30/12/2025 : Arlette Vigneron, Gosset
03/01/2026 : Lorena Paruzzolo, Adam
07/01/2026 : Gilberte Delaitre, Plailly
23/01/2026 : Jacqueline Coquelin, Cousin
31/03/2026 : Joël Le Boustouller

Informations pratiques

INFORMATION COMMUNALE

La commune partage avec ses habitants les informations sur la vie locale et sur la communauté de communes, l'actualité des associations...

Elle utilise 5 moyens qui répondent à différents degrés d'urgence et de péremption.

Affichage extérieur de la mairie : informations émanant de la mairie et réglementaires, associations, territoriales...

Facebook



Bulletin municipal

Panneau d'affichage lumineux : place de la mairie

IntraMuros :



site officiel de la mairie et son application

<https://www.intramuros.org/silly-le-long>



LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunit au moins 1 fois par trimestre en séance publique. La date et l'ordre du jour de chaque séance sont affichés, légalement dans le panneau rue Saint-Jean. Une diffusion par les moyens de communication de la commune complète cet affichage. Conformément à la loi, les comptes-rendus d'une séance sont validés lors de la séance suivante. Ils sont alors publiés, dans un délai d'une semaine (site internet et affichage en mairie).

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi mercredi et vendredi de 15h à 17h30.

Téléphone : 03 44 88 31 21

Mail : silly-le-long@orange.fr

Disponibilités des élus : sur rendez-vous pris auprès du Secrétariat de mairie.



ANIMATION CLUEDO

LE CSPV VOUS PROPOSE DE VIVRE UNE SOIRÉE D'ENQUÊTE

UN MYSTÈRE, DES SUSPECTS... SAUREZ-VOUS DÉCOUVRIR LA VÉRITÉ ?

CRIME SCENE - DO NOT CROSS

DATE REPORTÉE AU 29 MAI 2026

ENTRÉE GRATUITE

INSCRIPTION JUSQU'AU 22 MAI 2026

Centre Socioculturel les Portes du Valois
7, rue Ernest Legrand - 60950 Ermenonville
03 44 88 37 90

OISE SENIORS
PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

BIEN DANS MES BASKETS

Balade à pied
Tous les mercredis après-midi
Contacter Yann au 06-42-20-70-40
Départ possible en minibus

RENSEIGNEMENTS AU CSPV
03-44-88-37-90

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE POUR LES SENIORS

Centre Socioculturel les Portes du Valois
7, rue Ernest Legrand - 60950 Ermenonville
03 44 88 37 90

ATELIER PARENTS-ENFANTS

de 9h30 à 11h
Enfants de 0 à 3 ans

Salle ACM
7, rue Radziwill - 60950 Ermenonville
10€ / FAMILLE À L'ANNÉE (HORS ADHÉSION AU CSPV)

21/01/26 Atelier cuisine
11/02/26 Éveil motricité
11/03/26 Atelier musique
08/04/26 Éveil créatif
20/05/26 Atelier jeux d'eau
24/06/26 Spectacle fin d'année scolaire

UN MERCREDI / MOIS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
AUPRÈS DU CSPV 03-44-88-37-90

Centre Socioculturel les Portes du Valois
7, rue Ernest Legrand - 60950 Ermenonville
03 44 88 37 90
E-mail : accueil@cspv.fr

Besoin d'aide ? Le CSPV vous accueille !

France services

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Pour toutes vos démarches du quotidien, nos agents vous accueillent partout en France, à moins de 30 minutes de chez vous !
france-services.gouv.fr

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Venez ! Nous allons vous accompagner.
france-services.gouv.fr



Centre SocioCulturel Les Portes du Valois

[Prendre contact](#) [Planning](#)

[Cliquez ici](#) pour découvrir le dernier numéro du magazine de la CAF "Vies de famille".



<https://www.cspv.fr/>

Thème à définir

ATELIER CRÉATIF

ALSH Les p'tites Canailles Maison de l'enfance,
rue du stade Silly-le-Long
ou
ACM L'île aux enfants
École Maurice Chevalance-Bertin
rue Ernest Legrand, Nanteuil-le-Haudouin

UN SAMEDI PAR TRIMESTRE
10H - 12H
10 € / FAMILLE (HORS ADHÉSION)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
AUPRÈS DU CSPV 03.44.88.37.90

Centre Socioculturel les Portes du Valois
44 rue Gambetta 60950 Ermenonville
Tél : 03.44.88.37.90
accueil@cspv.fr

Article tiré de la « La Gazette France »

PAE Art&Co à Silly-le-Long : trois projets agricoles soutenus

Pour compenser l'impact de la création du parc d'activités économiques Art&Co, situé entre Silly-le-Long et Le Plessis-Belleville, trois initiatives agricoles vont être soutenues financièrement. Parmi elles, le figure le transport de digestat par canalisation.

un collectif de cinq agriculteurs bénéficiera d'une aide de 60 000 euros afin d'acheminer, via des canalisations, le digestat produit par leur méthaniseur installé à Silly-le-Long jusqu'à leurs parcelles. © Pixabay

Par DIANE LA PHUONG

La Gazette Oise

Publié le 21 novembre 2025

La commercialisation du parc d'activités économiques (PAE) Art&Co, situé entre Silly-le-Long et Le Plessis-Belleville, est actuellement en cours. Dans ce cadre, le Pays de Valois et la Société d'aménagement de l'Oise (SAO) ont lancé un appel à projets, en lien avec la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), pour financer des initiatives portées par des agriculteurs.

Cette démarche vise à compenser l'impact de la création du PAE Art&Co sur l'activité agricole. Ainsi, en parallèle de l'indemnisation versées pour la perte de surfaces agricoles, 280 000 euros vont être mobilisés pour soutenir trois actions. «200 000 euros vont être dédiés à l'accompagnement des communes et du secteur agricole pour lutter contre le ruissellement, qui constitue, sur une partie de notre territoire, un réel problème», explique Didier Doucet, président de la communauté de communes du Pays de Valois. De son côté, «le Programme alimentaire Territorial [PAT, ndlr] recevra la somme de 20 000 euros», précise Didier Doucet. Enfin, un collectif de cinq agriculteurs bénéficiera d'une aide de 60 000 euros afin d'acheminer, via des canalisations, le digestat produit par leur méthaniseur installé à Silly-le-Long jusqu'à leurs parcelles.

Réduire l'impact environnemental

«Nous cherchions vraiment à réduire notre impact environnemental. Ce système de canalisations va diminuer de façon significative le nombre de passages de tracteurs et de citernes sur les routes alentours», explique Guillaume Chartier, l'un des porteurs du projet. «Tout l'enjeu est de réduire les nuisances pour les riverains et de préserver les chemins agricoles», complète Damien Vecten, cheville ouvrière de l'initiative. Pour relier les parcelles de toutes les parties prenantes, les associés ont besoin d'installer entre 10 et 15 kilomètres de réseau. «Aujourd'hui, le coût est d'environ 15 euros le mètre. Ce financement constitue donc un bon coup de pouce», poursuit Damien Vecten, qui a lui-même perdu des terres lors de la création du parc d'activités Art&Co. «C'est un juste retour des choses, finalement», analyse-t-il.

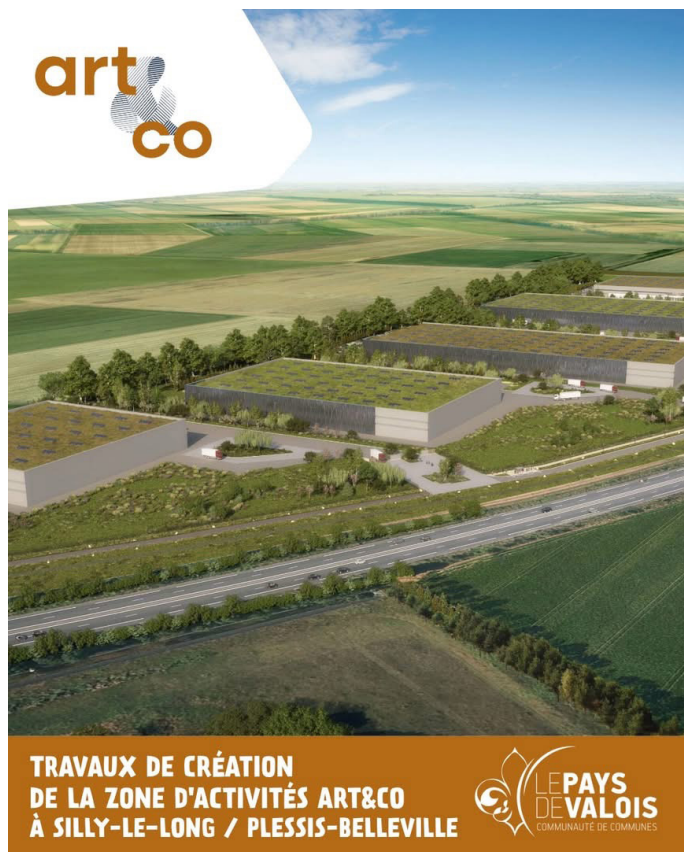
Une diversification intéressante

Initié il y a une dizaine d'années, le projet de méthaniseur s'est concrétisé il y a maintenant quatre ans. Le biogaz est produit en grande partie à partir des intercultures cultivées par les associés. Le reste provient de coproduits issus de d'activités dans l'agroalimentaire. «C'est une source de diversification doublement intéressante, puisque la méthanisation nous permet à la fois de produire du gaz et de l'engrais pour nos propres besoins», observe Damien Vecten.

Si le gaz est injecté dans le réseau classique à destination des particuliers et des entreprises locales, le digestat pourra, à terme, être lui aussi commercialisé. «Nous ne sommes pas encore montés en pleine production avec le méthaniseur, mais nous aurons à l'avenir la capacité de fournir d'autres agriculteurs qui ne sont pas associés au projet», confirme Guillaume Chartier.



Travaux de création de la ZAC Art&Co - Le Pays du Valois



Art&Co – Parc d'activités économiques : lancement des travaux de viabilisation
Situé entre Silly-le-Long et Le Plessis-Belleville, le parc d'activités Art&Co entre en phase opérationnelle. Les travaux de viabilisation ont démarré cette semaine.

Premières interventions :

- ⑥ création des réseaux (eau potable, électricité, télécommunications),
- ⑥ aménagements de gestion des eaux pluviales,
- ⑥ préparation des futures voiries.

Art&Co proposera un cadre économique innovant, intégrant une exigence architecturale et artistique forte, en lien avec le parcours Monumental Valois.

La tribune de l'opposition



Chères habitantes, chers habitants,

Le suffrage s'est exprimé le 15 mars dernier, et nous tenons avant tout à saluer la mobilisation citoyenne qui a fait battre le cœur de notre démocratie locale.

Nous souhaitons adresser nos plus chaleureux remerciements à toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance. Vos témoignages de soutien, la richesse de nos échanges durant la campagne et votre accueil sur le terrain ont été pour nous une source d'énergie constante. Cette aventure humaine restera gravée dans l'histoire de notre collectif.

Nous tenons à féliciter officiellement Nicolas Corniquet et son équipe ayant remporté ce scrutin. Dans le respect de nos institutions et par amour pour notre commune, nous lui souhaitons pleine réussite dans l'exercice de son mandat, pour le bien de tous les administrés.

Même si ce résultat ne nous permet pas d'accéder à la tête de la mairie, nous sommes fiers d'avoir bousculé les habitudes et suscité une nouvelle réflexion. Ce premier pas est encourageant : il démontre qu'une véritable dynamique de renouveau est en marche.

Notre implication pour la commune reste intacte. Vous nous retrouverez sur le terrain, notamment au sein de la vie associative, où nous continuerons à œuvrer avec passion et proximité. Nous resterons des observateurs attentifs et constructifs, animés par la volonté de servir l'intérêt général.

Merci encore pour votre confiance.

L'équipe de Silly-le-Long, un village qui nous rassemble

Randonnée de 6 km ou 11 km

sur les chemins de Silly-le-Long.

Départ de 16h à 17h.

Découvrez différents stands restauration tout au long de ce parcours convivial.

Départ et parking à proximité de la Mairie.

La randonnée aura lieu quel que soit le temps.



Participation repas inclus

Adulte : 17 €

Enfant (- 12 ans) : 8 €

Date limite d'inscription :

le 25 Mai 2026

MARCHE

DINATOIRE

de Silly-le-Long

Découvrez ou redécouvrez
notre beau village au travers
d'un parcours ludique et
gourmand

6 km
ou 11 km

Samedi 30 Mai 2026
Départs entre 16h à 17h

Infos et
Inscriptions

au 06.99.03.59.05
ou 06.08.67.91.82



Plan du Parcours

TOUTES VOS ASSOCIATIONS OEUVRENT MAIN DANS LA MAIN



Association pour la Sauvegarde de
l'Eglise
St Pierre Près de Silly-le-Long



L'environnement et le code de la route doivent être respectés.

COUPON REPONSE



Nom(s) des participants :

Adresse :

Tél :

Adulte(s) :x 17 € =€

Enfant(s) :x 8 € =€

Total =€

Chèque à l'ordre de : FETEZ SILLY

à adresser à:

FETEZ SILLY

5 rue Marcel Trumel 60330 Silly-le-long

